

MAIRIE DE MARMANDE

ORGANISATION DES SERVICES

COVID-19

Malgré la crise liée au covid les services de la mairie s'organisent pour continuer à fournir un service minimum efficient :

Pour la gestion de votre quotidien les services techniques poursuivent leurs missions d'astreinte pour tous les problèmes d'éclairage public, espaces verts, bâtiment... Tél. 06 88 80 73 58

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13 à 17h30

L'état civil assure les permanences pour les actes de naissances et décès.

Uniquement sur rendez-vous au 05 53 93 47 13

Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Pour tout renseignement le standard de la mairie reste ouvert au 05 53 93 09 50

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13 à 17h30

Pour toutes les urgences autres que médicales, vous pouvez joindre la police municipale au 05 53 83 77 56 ou au 05 53 83 13 82

Lundi 8h à 18h, du mardi au vendredi 8h30 à 20h

Samedi 8h30 à 18h30 et dimanche 8h à 19h

Restez chez vous et en cas de symptômes, veuillez contacter uniquement le 15